

le *Bluenose*, en service depuis assez longtemps dans ma circonscription, est obligé de quitter le quai afin de permettre à l'autre navire d'y entrer. Quelle situation! Le capitaine du *Bluenose* est obligé de demeurer au quai, il a besoin du téléphone et d'eau, il ne peut lever l'ancre n'importe quand. Néanmoins, il faut qu'il parte pour la simple raison que l'autre transbordeur arrive.

Cet été, toutes sortes de navires étrangers ont mouillé à Yarmouth. Les gens de Digby, qui sont dans la même situation, se servaient du port. On leur avait dit, comme à moi, il y a deux ans, que le port de Digby serait aménagé de telle sorte qu'il deviendrait un port extraordinaire répondant à tous les besoins du comté de Digby. Il ne s'est rien produit. Cet été, monsieur l'Orateur, une partie du quai s'est écroulée. Un homme a failli mourir avant qu'on fasse l'appel d'offres pour réparer cette structure.

Des voix: Quelle honte!

M. Comeau: C'est une chose terrible d'attendre que les structures s'écroulent avant de décider d'agir. Les ingénieurs des bureaux régionaux, à Halifax, recommandent depuis des années l'exécution de ces travaux, mais le ministre à Ottawa ne peut comprendre la situation.

Pour une autre localité, Annapolis Royal, lieu célèbre dans ma circonscription, le ministre m'a donné, comme excuse pour ne pas construire un quai, que le commerce d'exportation était en perte de vitesse. C'est absurde. Où a-t-il puisé ses statistiques? Je ne les ai trouvées nulle part. Ce n'est certainement pas le gouvernement de la Nouvelle-Écosse qui les lui a fournies. Ce qui m'inquiète, c'est que dans le discours du trône il est question du besoin de prévoir et de planifier. Le gouvernement attend donc que les murs s'effondrent pour agir. A mon avis, le gouvernement ne sait pas ce que veut dire le mot «planifier».

• (3.10 p.m.)

Pour revenir à l'objet principal de mon intervention, je dirai que le ministère des Pêches a annoncé, il y a deux jours, que les pays membres de la Commission internationale des pêches du Nord-Ouest de l'Atlantique sont convenus de ne pas pêcher l'aiglefin sur le Grand Banc à compter de ce jour, 23 octobre, jusqu'à la fin de l'année. C'est vraiment très amusant, car en réalité il n'y a pas d'aiglefin à pêcher sur le Grand Banc. Mais il y a plusieurs années que le gouvernement aurait dû prendre des mesures à cet égard. Il aurait dû convoquer une conférence du droit de la mer aux fins d'établir des méthodes de protection. Si l'on avait fait cela, les restrictions actuelles ne seraient pas nécessaires.

La situation est en train de s'aggraver singulièrement, monsieur l'Orateur. Le ministre a prononcé sur le problème des pêches quelques discours formidables, mais ou bien il n'a pas sur ses collègues l'influence qui devrait être la sienne ou bien il n'est pas en mesure de les convaincre qu'une initiative s'impose. Souvent il donne l'impression de parler à bon escient, mais il ne parvient apparemment pas à obtenir leur coopération.

J'ai sous les yeux le bulletin publié en septembre dernier par le Conseil des pêches du Canada. Permettez-moi de vous lire un paragraphe de ce document. Il y est déclaré:

On admet généralement à présent que l'aiglefin et le saumon ont pratiquement disparu au Grand Banc et que le flet est

[M. Comeau.]

en voie de disparition. En outre, il est tout à fait clair que des incertitudes de plus en plus grandes se manifestent quant aux réserves de morue dans les zones côtières étant donné l'activité incessante des flotilles de pêche étrangères.

Il y a cinq ans personne ne parlait de l'épuisement des pêches. Tout le monde croyait que la mer regorgeait de poisson. Aujourd'hui on a la preuve que l'aiglefin, le hareng, le flétan, le flet et la morue sont de plus en plus rares. A cause du manque de poisson, celui-ci devient coûteux. Les pêches côtières sont en difficulté.

M. McGrath: Il n'y aura bientôt plus de ministère des Pêches.

M. Comeau: Il n'y aura plus de ministère des Pêches. Qu'a fait le gouvernement au cours des dernières années? Pourquoi faut-il qu'il y ait un accident sur la côte Ouest pour que le Canada et la Russie se rencontrent. Il a fallu la collision de deux navires pour que les deux pays arrivent à parler de la diminution des pêches sur la côte Ouest. On n'a pas parlé de la côte Est, donc je suppose qu'il faudra un autre accident pour qu'on se mette à parler de la diminution des pêches sur les côtes de l'Atlantique. Et quand vous avez des flottes de pêche étrangères de 70, 50, 35 bateaux qui pêchent sur la côte Est, croyez-moi monsieur l'Orateur, le problème est sérieux.

Le ministre des Transports (M. Jamieson) s'intéresse aux pêcheries et sait que cette industrie est essentielle pour les provinces de l'Atlantique. Pourtant le Canada n'a rien fait pour organiser une Conférence sur le droit de la mer. Bien qu'on en ait parlé pendant de nombreuses années, le Canada n'a pris aucune initiative à cet égard. Selon le Conseil des pêches du Canada, il est peut-être déjà trop tard. Il se peut qu'on ne puisse attendre la tenue d'une Conférence sur le droit de la mer. C'est à nous de prendre l'initiative de réunir tous les pays pêcheurs parce que le Canada dépend beaucoup de cette industrie.

Une des choses que le ministère doit faire, c'est de convaincre les Canadiens que l'on peut gagner sa vie comme pêcheur et qu'il faudrait pouvoir continuer à le faire. Je ne dis pas que nos pêcheurs meurent de faim, je dis simplement que pour conserver l'industrie de la pêche, il faudrait une bien meilleure planification. Il nous faut prendre les mesures de conservation qui s'imposent pour éviter d'épuiser nos réserves de poissons.

Des Canadiens pensent que les programmes du ministère de l'Expansion économique régionale ne profitent qu'au Canada de l'Atlantique; cela me met hors de moi. Toutes les régions du Canada, pas seulement la région atlantique, reçoivent des subventions. Ne créons pas l'impression que le gouvernement central dépense beaucoup trop pour les provinces de l'Atlantique. Si le gouvernement avait fait une planification convenable dans le passé, il ne serait pas nécessaire de dépenser ces sommes aujourd'hui. Les provinces atlantiques ne reçoivent rien de plus que ce qui leur est nécessaire et qu'elles méritent.

Comme je l'ai dit, la pêche est essentielle dans les provinces atlantiques. L'établissement d'une limite de douze milles est une autre question primordiale. Il en est